

# Règlement du Prix de la meilleure newsletter éditoriale

Ginkio organise une compétition qui a pour but de récompenser les auteur·es de newsletters éditoriales.

## 1. Les prix de la compétition

La compétition prévoit la remise de deux prix pour des newsletters indépendants :

- le Grand prix de la newsletter indépendante
- le Prix coup de coeur de la newsletter indépendante

Par ailleurs, un Prix de la meilleure newsletter de médias sera attribué.

## 2. Le déroulement de compétition

La compétition se déroule en trois temps :

- Une phase d'inscription à la compétition pour les newsletters indépendantes : les auteur·es individuel·les ont la possibilité d'inscrire leur newsletter à la compétition via un formulaire sur le site <https://ginkio.com/prix-newsletter>.
- Une phase de vote du public : ces auteur·es pourront inviter le public à voter pour leur newsletter sur le site <https://ginkio.com/prix-newsletter>.
- Une phase d'attribution des prix aux lauréat·es.

Les dates correspondant à ces trois phases seront communiquées sur le site <https://ginkio.com/prix-newsletter>.

## 3. L'inscription à la compétition

L'inscription à la compétition des newsletters indépendantes se fait uniquement en ligne, sur le site suivant : <https://ginkio.com/prix-newsletter>.

Les candidat·es doivent remplir le formulaire d'inscription et valider leur participation en acceptant ce Règlement.

En s'inscrivant à la compétition, le ou la candidat·e autorise l'organisation de ces prix à leur communiquer les informations liées à la compétition par email.

## 4. Les critères de candidature

Une newsletter ou lettre d'information ou infolettre est un condensé d'informations envoyées par email à un groupe d'individus. Pour inscrire une newsletter indépendante :

- le ou la candidat·e doit être l'auteur·e, c'est-à-dire la personne qui conçoit, édite et envoie la newsletter, y compris avec l'aide d'une équipe ;
- cette newsletter doit être indépendante, c'est-à-dire non adossée à un média (elle est en soi un média) ;
- cette newsletter doit être éditoriale, c'est-à-dire non adossée à une marque et avec comme objectif l'information, non la communication ou le marketing ;
- cette newsletter doit être écrite en langue française ;
- cette newsletter doit être active, c'est-à-dire que trois numéros au moins ont été envoyés avant la candidature.

## 5. Le jury

Le jury composé de personnalités qualifiées du monde des médias décernera de manière souveraine le Grand prix de la meilleure newsletter indépendante et le Prix de la newsletter de médias. Il validera également le Prix coup de coeur de la newsletter indépendante en

fonction des votes du public. Le nombre de votes sera l'élément essentiel de sa décision mais ce dernier pourra éventuellement être pondéré par d'autres éléments non prévisibles dont il décidera de manière souveraine.

## **6. Partenaires**

Pour l'organisation de ces prix, la société Ginkio s'entoure de sociétés partenaires afin de favoriser leur réalisation et la communication autour de cette initiative. La liste des partenaires est disponible sur le site <https://ginkio.com/prix-newsletter>.

## **7. Copyright**

Les candidat·es demeurent propriétaires des droits liés à leurs œuvres.

Pour les besoins de la compétition et pour sa promotion, les candidat·es autorisent à titre gratuit, leur diffusion dans tout territoire (droit monde) par Ginkio et ses partenaires.

Les candidats garantissent l'organisation et les partenaires du Prix contre tout recours de tiers.

## **8. Données personnelles**

Les informations recueillies sur le formulaire de candidature sont enregistrées dans un fichier informatisé par Ginkio, société organisatrice du Prix, représentée par Jean-Baptiste Diebold (jb@ginkio.com) pour les besoins de l'organisation d'une compétition de newsletters dont les résultats seront communiqués lors d'un événement début 2023.

Les informations recueillies ne seront pas utilisées à des fins commerciales.

Les données sont conservées pendant une année à compter de leur dépôt.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en écrivant un email à [donneespersonnelles@ginkio.com](mailto:donneespersonnelles@ginkio.com).